

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 12/05/2021

DENGUE À LA RÉUNION :

Une circulation du virus très active. Protégeons-nous des moustiques !

Du 26 avril au 2 mai, 1 626 cas de dengue ont été confirmés (chiffre non consolidé). Le virus de la dengue continue de circuler à un niveau élevé à La Réunion. Plus de 300 passages aux urgences ont été recensés sur la semaine concernée. Depuis deux semaines, près de 30% des personnes prises en charge aux urgences sont hospitalisées par la suite. La proportion de patients affectés par une forme sévère reste supérieure aux années précédentes et se situe autour de 21%.

Le secteur Ouest reste le plus touché (près de 70% des cas) mais des foyers sont également mis en évidence dans de nombreuses communes du Nord notamment à Saint-Denis, et dans le Sud.

La préfecture, l'ARS et Santé Publique France **ont le regret d'annoncer** ce 12 mai les décès de 5 patients directement liés à la dengue, survenus ces derniers jours. **Depuis le début de l'année**, 4 décès sont survenus **brutalement après dégradation de l'état** de santé général chez des personnes jeunes (32 à 45 ans) et ne présentant pas de comorbidités connues pour être des facteurs de risque de formes sévères.

Aussi, les autorités recommandent aux personnes atteintes **de la dengue d'être vigilantes** et de consulter immédiatement **un médecin ou de se rendre à l'hôpital** en cas de symptômes évocateurs. **Par ailleurs, il est rappelé à la population l'importance d'éliminer** les gîtes larvaires, **consulter un médecin dès l'apparition de symptômes** et **se protéger des piqûres de moustiques** (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs...).

Situation de la dengue au 12 mai 2021

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

- **Dans l'Ouest**, la dengue circule principalement à Saint-Paul et au Port, et se poursuit activement à La Possession. Ces 3 communes comptabilisent plus de 6 cas sur 10 déclarés sur l'île.
- Dans le Sud, la circulation est stable sauf à Saint-Pierre, l'Etang Salé, Le Tampon où le nombre de cas augmente.
- Le **Nord de l'île** comptabilise environ 12% des cas majoritairement mis en évidence à Saint-Denis (stable).
- La région Est **reste peu affectée par l'épidémie** mais des cas sont néanmoins mis en évidence dans chaque commune.

Depuis le 1^{er} Janvier 2021

- 11 693 cas confirmés ↗
- 352 hospitalisations ↗
- 1 355 passages aux urgences ↗
- 10 décès directement liés à la dengue ↗

Par ailleurs, des regroupements de cas ont été identifiés dans les communes (quartiers) suivantes :

REGION OUEST

- **Le Port** (Citée Parny, lot Cotur, Orée du bois, Manès, Satec, SIDR Basse, SIDR Haute, Ariste Bolon, Epuisement, Saint Ange d'Oxile, Vieille ville, Magellan, ZAC 1, Orée du Bois, ZUP 1, Lot Sedre, Piscine, Say, Magellan, Cœur Saignant Haut, Cœur Saignant Bas, Rivière des Galets, ZAC Rivière des Galets)
- **La Possession** (Moulin Joli, Halte-La, Fond de Bac, Rivière des Galets, Sainte Thérèse, Cap Noir, Pichette, Carré Bleu, Palmeraie, Bœuf Mort, Cité Jacques Duclos, Chemin des Lataniers, Ville, Camp Magloire, Ravine à Malheur, Le Vingt Septième, Le Vingt-Cinquième, Vingt-Huitième, Dos d'Âne)
- **Saint Paul** (Cambaie, La Poudrière, La rue Jacquot, L'Etang, La Plaine, Sans Souci, Jacquot, Gare Routière, La Baie, Bellemène, Bouillon, Grande Fontaine, Le Ruisseau, Macabit bois Joli, la Roche Marianne, Les Canots, Le Bois de Nèfles, Le Guillaume, Plateau Caillou, Le Petit Bernica, Fleurimont, Tamatave, Lot Gayette, Villèle, Villèle, La Saline, Mont Roquefeuil, Carrosse, Trou d'eau, Les Filaos, La Saline les Bains, Lotissement Bellevue, Lotissement Gayette, L'Ermitage les Hauts, Lot Bellevue, Bruniquel, Saint-Gilles-les bains, grand fond, Cap Champagne, Boucan, Fond de Puits)
- **Trois Bassins** (La Souris Blanche, La grande ravine, Ville, Monvert)
- **Saint Leu** (Colimaçons, La Chaloupe, ville, L'Etang, Camélias, Grand fond, La Fontaine, Portail, Maduran, Piton Saint-Leu)

REGION SUD

- **Saint-Joseph** Carosse, La Croisée, Jean Petit, Manapany, Les Jacques, La Cayenne, Le Butor, Bois Noirs, Le Goyave, Langevin, Le plateau, Bras Panon, Bois Noirs, Vincendo Ligne Matouta)
- **Saint-Pierre** (Ravine des Cabris, Recherchant, Condé, Basse Terre, Centre-Ville, Condé, Concession, Basse Terre, Bois d'Olivres, La ravine des Cabris, Les Lataniers, Casabona, La Cafrine, Grands Bois)
- **Les Avirons** (Le Bois de Nèfles, La Ravine Sèche)
- **L'Etang Salé** (Maniron, Les canots, La Roche aux Oiseaux, l'Etang Salé les bains, Le bois de nèfles)
- **Saint-Louis** (La Chapelle)
- **L'Entre-Deux** (la Mare, L'Argamasse)
- **Le Tampon** (Le Coin tranquille, Chemin Isautier, Trois Mares, bel Air, Terrain Fleury, Les Quatre Cents)
- **Petite Ile** (La Croisée, Chemin des Maraichers, Anse les hauts, La Ravine du Pont)
- **Saint-Philippe** (Le Baril, La Marine, Ville, Le Tremblet)

REGION NORD

- **Saint-Denis** (Domenjod, Ilet la Source, La Bretagne (partie Basse), Moufia, Bois de Nèfles, Sainte Clotilde, Le Chaudron, Le Butor, Ville, La petite-Ile, La Source, Saint-Jacques, Vauban, La Providence, Bellepierre, La Montagne, Le Golf, Les Affouches, Saint-Bernard, Les Bambous, Moulin Cader, Ruisseau Blanc, La Vigie,)
- **Sainte-Marie** (La Ravine des Chèvres les bas et les hauts, Bagatelle, La Convenance, Les Gaspards, Les Orchidées, La Grande Montée, Carreau Coton, Bois Rouge, la confiance les bas et les hauts, la Ressource, la Ressource Barrau, Apollon)
- **Sainte-Suzanne** (Quartier Français, La Grande Montée, Village Desprez, Commune Bègue)

REGION EST

- **Bras Panon** (La Rivière des Roches, Les Avocatiers, l'Union, Bengalis)

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- **Sainte-Rose** (Piton Sainte-Rose, La Ravine Glissante, Les Bambous, Le Brûlé)
- **Saint-Benoit** (Morange, Bras Madeleine, Bras Canot, l'Abondance)
- **Saint-André** (La Rivière du Mât les hauts, La Cressonnière, Mille Roches, Les Feuillantines, Maison Valliamé, Cambuston)
- **Salazie** (Mare à Vieille Place)

Recommandations pour lutter contre la dengue

La dengue ne se transmet pas de personne à personne. La transmission se fait par les moustiques.

Aussi, les autorités sanitaires recommandent à la population de :

- Se protéger et protéger son entourage contre les piqûres de moustiques, y compris durant les **7 jours suivants l'apparition des symptômes** :
 - Utilisation de répulsifs,
 - Installation de moustiquaires,
 - Port de vêtements longs,
 - Utilisation de diffuseurs.

Continuez à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement ; plusieurs sérotypes de la dengue peuvent circuler et une infection par un sérotype ne protège pas de l'atteinte par un autre sérotype.

- **Éliminer les gîtes larvaires** : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile, vérifier les gouttières...
- **Consulter un médecin en cas de symptômes** (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, fatigue...) et réaliser le prélèvement en laboratoire d'analyse médicale prescrit par votre médecin pour confirmation du diagnostic de la dengue.

Si vous êtes malade, afin de prévenir les formes graves de la dengue, il est recommandé aux personnes infectées de :

- Surveiller son état de santé, particulièrement au 4^{ème} jour de la maladie
- **Se rendre à l'hôpital en cas de dégradation de son état de santé** (choc de dengue et myocardites (atteintes du muscle cardiaque) survenant entre le 3^{ème} et le 8^{ème} jour après le début des signes, caractérisé par des signes digestifs ou d'une sensation de mal être, une forte diminution de la pression artérielle, accompagnée d'agitation, de pâleur et de perte de conscience, pouvant engager le pronostic vital.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le Facebook Ensemble contre les moustiques : <https://www.facebook.com/Ensemblecontrelesmoustiques>

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974